

animations : Il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis

Écrit par Jacques Kergomard
Lundi, 27 Avril 2009 08:42



Lorsque j'ai traité la question du public de DDLL2.0, j'ai souvent pris l'exemple des animations, pour expliquer que la publication des animations organisés par les bibliothèques concernaient le grand public et donc n'avait pas leur place dans le portail

Comme tout principe affirmé péremptoirement, il mérite d'être nuancé.....

La présentation des animations à destination du grand public doit effectivement se faire sur un portail grand public mais le portail doit aider les bibliothèque partenaires à les publier.

La solution que je vous propose est d'ajouter dans le site une section [ça se passe chez vous](#) divisée en deux catégories : secteur Béziers et secteur Montpellier.

Une catégorie est en fait un blog, alimenté par les bibliothèques partenaires.

La publication, sur un ou plusieurs sites grand public, se fera via un fil de syndication (RSS, Atom) que quiconque pourra poser sur son site (bibliothèques, site du conseil général,.....).

C'est ce que vous pouvez voir, sur notre univers Netvibes à la rubrique [dans l'hérault](#)

Il reste un petit souci : en l'état actuel des choses, lorsque sur un site grand public on demande le détail d'un article, on arrive sur le portail collaboratif donc sur un site qui n'est pas grand public !

Je me propose donc de développer un utilitaire de publication du détail d'un article qui n'afficherait que l'article en le sortant du contexte du portail.